

Image not found or type unknown



Qui finance les formations

Par **martye**, le **13/06/2008** à **23:22**

Bonsoirnj'ai passé en septembre 2007 trois certifications (diagnostiqueur immobilier)et a été licencié pour faute grave au mois de février 2008.A ce jour j'ai reçu un courrier de l'organisme de certification comme quoi mon employeur avait financé 40% de ces certifications et comme je ne fait plus parti de l'entreprise ,me demande de régler les 60% restants.la question est de savoir qui reellement doit payer ce restant dû auprès de l'organisme.moi ou l'employeur.Merci à vous.